

**Délibération n° 25-043**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Séance du**

31 mars 2025

**Secrétaire de séance**

Madame Virginie WIART.

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à 14 heures le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame WIART Virginie. En suite de convocation en date du 17 mars 2025.

**Objet de la délibération**

Finances – Budget Primitif 2025 du.  
Budget Annexe Résidence des Anglaises.

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 12

Effectif votant : 13

**Présent(s)** : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mme Sylviane Liénart, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mme Sabine Cagnard, Mr Alain Delevallée.

**Absents, excusés, représentés** : Mr François-Xavier Villain, Mme Françoise Demontfaucou, Mme Sylvie Labadens, Mme Brigitte Bracq, **Mr Michel Mauprivez donne procuration à Mme Virginie Wiart.**

Vu l'instruction budgétaire M 22,

Vu la délibération n° 25-001 du 24 février 2025 concernant les orientations budgétaires 2025 du CCAS et de ses budgets annexes.

Considérant que le budget est voté au niveau du chapitre en investissement et au niveau du chapitre en fonctionnement

Madame la Vice-Présidente déléguée présente au Conseil d'Administration le projet du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe de la Résidence des Anglaises tel qu'il a été établi.

	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de Fonctionnement</b>	<b>467 104.82</b>	<b>467 104.82</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>77 415.56</b>	<b>77 415.56</b>

**Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe de la Résidence des Anglaises qui s'équilibre.**

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1  
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82  
Transmis à la Sous-Préfecture le :  
Et publication ou notification du :

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente Déléguée,



Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS  
La Vice-Présidente Déléguée  
Virginie WIART

